CONDITIONS :

... payables six mois d'avance ... abonnement ne sera arrêté, à moins que tous les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra se désabonner n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les publications EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, ... par carré de chaque langue pour la première insertion, et ... pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

... le nombre d'insertions ne sera pas limité, ... jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les envoient.

... abonnements à l'année pour publier les ... [illegible]

... compagnie ne sera reçu à ... qui n'en ait en ville chargé de payer ... Les lettres adressées à l'éditeur doivent [être] franches ; dans le cas contraire, elles resteront à la [poste].

[POUR] LOUISVILLE, CINCINATI & PITTSBURG.

Le bateau à vapeur **OHIO**, capitaine Jesse Hart, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
TOURNE & BECKWITH, No. 28, Nouvelle-Levée.

A VENDRE.

Le bateau à vapeur **WALTER SCOTT**, ayant été complètement réparé, est offert en vente. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à
HARRISON, BROWN & CO.

POUR MARSEILLE.

Le navire **DUBLIN PACKET**, capitaine John R. Butler, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 200 ... ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à
A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe **SARAH & CAROLINE**, capitaine Priner, peut recevoir 200 balles de coton. S'adresser à
LINCOLN & GREEN.

POUR BALTIMORE.

Le navire **AMAZON**, très fin voilier, doublé ... en cuivre, capitaine Hugg, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser au poteau No. —, ou à
HARRISON, BROWN & Co, rue Royale, No. 117

POUR LIVERPOOL.

Le navire **HENRY**, doublé et chevillé en cuivre, de première classe, capitaine Nowell, a la plus grande partie de sa cargaison, et partira bientôt. Pour fret de 200 balles de coton, s'adresser à
I. OGDEN & Co. rue Gravier, No. 60.

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier de première classe **AUSTERLITZ**, capitaine Wm. Hamon, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira ... Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à Fr. PERRET & GALLY, rue Royale, No. 50. 18 mars

**DEMANDE**—Un bon navire pour transporter de 8 à 900 balles de coton à un port de la Baltique; s'adresser à I. OGDEN & CO. rue Gravier, No. 60. 12 mars

POUR LE HAVRE

Le paquebot FLORIDA, fin voilier doublé en cuivre, capitaine Myron, partira sous peu de jours, et peut recevoir 300 balles de coton, pour fret et passage, ayant de bons emménagements, s'adresser au capitaine à bord, en face du poteau No. 76, ou à
I. OGDEN & CO, rue Gravier, No. 60. 18 mars.

POUR LE HAVRE.

Le brick neuf **BALTIMORE**, fin voilier, capitaine Stowe, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. LE BLANC, rue Royale, No. 103. 8 mars

A FRETER.

La goëlette **ECLIPSE**, fine voilière, capitaine Leudersdoff, de 350 tonneaux, est prête à recevoir un fret pour un port quelconque. S'adresser à JULES LE BLANC, rue Royale, No. 103. 4 mars.

POUR LIVERPOOL.

Le navire **AMBASSADOR**, capitaine Upton, pourra prendre 250 balles de coton, pour le port ci-dessus. LINCOLN & GREEN.

A LOUER.—Un vaste Magasin d'entrepôt, de 50 pieds de longs, sur 40 de large, situé rue St. Philippe, entre Royale & Bourbon. Pour les conditions, s'adresser au soussigné. 11 jan. B. DUPUY.

A LOUER.

La maison en briques à trois étages, (*Free port*) entre les rues du Port et St. Ferdinand, s'adresser à T. NICOLET & Co. 15 fév.

A LOUER.

Une jolie MAISON neuve située encoignure Gravier et St. Paul, composée de six appartements, dont deux en haut, et quatre en bas; cour carrelée, puits, cave, logement des domestiques, latrines doublées, et tous les agréments désirables; elle convient à une famille, dont le chef aurait ses affaires en ville. On la louerait à bail à très bon compte pour une année, s'adresser à A. LACOUTURE, rue de la Vieille Levée, No. 21. 2 avril.

*Compagnie d'Assurance Commerciale.*

LES livres de souscription au fond capital de cette Compagnie seront ouverts le jeudi, 10 d'avril 1834, à 10 heures du matin, et continueront à l'être chaque jour jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis, au No. 74, rue du Canal, près du bureau de John Kitty Smith, Esq. sous la direction des commissaires soussignés, nommés par l'acte d'incorporation.

WM. G. HEWES,
A. L. M. DAMARIN,
CHANDLER WHITE,
ABIJAH FISK,
WM. BULLITT,
J. LE BLANC,
H. F. M'KENNA,
N. N. WILKINSON,
H. M. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUERTIER.

27 mars—☞

*Avis aux Négocians Commerçant avec les ports Mexicains.*

DANS l'article 4, de la loi du 31 de mars 1831, que le soussigné a publié en cette ville au mois de mai de la même année, il est stipulé que :

"En outre du manifeste, prévu par l'article 1er. de cette loi, un autre manifeste en triplicata doit être présenté, de chaque importation, signé par le chargeur, exprimant minutieusement le contenu de chaque caisse, bale, baril ou boîte, d'après leurs différentes marques, lequel devra être délivré au moment où le bâtiment jettra l'encre. Ces manifestes particuliers devront être certifiés par les consuls ou vice-consuls de la république, du plus prochain port où le bâtiment aura été expédié."

Le certificat auquel fait allusion cet article, fut suspendu ... jusqu'à ce que la loi réglant les consulats soit décrété, et comme le soussigné a reçu de son gouvernement la loi en question, il devient de son devoir d'informer du fait les négocians de cette place.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1834.
FRANCISCO PIZARRO MARTINEZ, consul mexicain. 31 mars—1m

TRAITES SUR LONDRES, à vendre par J. OGDEN & Co.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par Fr. PERRET & GALLY, rue Toulouse. 26 fév

LETTRES DE CHANGE sur New York, à vendre par JULES LEBLANC, rue Royale, No. 103. 8 mars.

LETTRES DE CHANGE sur Londres et Paris, à vendre par Fr. PERRET & GALLY, rue Toulouse. 2 mars

TRAITES sur France, à vendre par J. MAGER. 21 mars.

TRAITES sur New-York, à vendre par JULES LE BLANC, rue Royale, No. 103. 28 mars

LETTRES DE CHANGE sur France à vendre par HAGAN, NIVEN & CO. 20 fév.

TRAITES sur Paris et Marseille, à vendre par JULES LE BLANC, rue Royale, No. 103. 5 fév

TRAITES sur Boston, à vendre par LINCOLN & GREEN. 25 mars

ETABLISSEMENT DE MACHINE A VAPEUR.
*No. 120, rue de la Nouvelle-Levée, encoignure St. Joseph.*

LE soussigné informe le public qu'il est prêt à construire toutes espèces de machines à vapeur. Il fournira les ouvrages en fer, des fontes de cuivre et de fer, et fera en ce genre toutes sortes de réparations pour les bateaux à vapeur. Les ordres seront exécutés avec promptitude. Il espère que le public continuera à le patroniser. J. F. OSBORN.

N. B. Il a maintenant en main: 1 machine de 15 1-2 pouces à cylindre, 1 do. 11 1-2 do. do; 1 do. 7 1-2 do. do; 1 ... do. 17 ...

**1500** BOUCAUTS de Sucre, à vendre par BLANC & BRUGIER.

PAROISSE D'ORLEANS,

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testaments*—Mardi, 29 avril prochain, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feue Colette Frédéric, f. c. l. la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Marigny, désigné par le No. 213, sur le plan général du dit faubourg, déposé en l'étude de Félix de Armas, notaire, ayant 60 pieds de face à la rue de Craps, entre les rues Marigny et Mandeville, sur 120 pieds de profondeur, [mesure française], ensemble une petite maison en bois et autres dépendances.

Conditions de la vente: $100 comptant, et la balance à 6, 12 et 12 de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale. Par ordre de la cour,
W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens. 25 mars

N. B. L'acte de vente sera passé par devant Theodore Seghers, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régistre des Testamens—Mercredi, 23 avril 1834, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte des successions de Mathé Firmin Perreault, et Hortense Mathé alias Toutant, veuve de Firmin Perreault, h. c. l., les esclaves et la propriété ci-après décrits, savoir:

ESCLAVE.

Julie, négresse américaine, âgée de 30 ans, bonne blanchisseuse, et cuisinière.

Jenny, négresse américaine, âgée de 16 ans, garde d'enfans.

PROPRIETE FONCIERE.

Un demi Terrain, situé au nouveau faubourg Marigny, près de cette ville, désigné sur le plan du dit faubourg, comme faisant partie du lot No. 304, dans l'ilet No. 32, le dit demi terrain [mesure française] 30 pieds de face à la rue Bagatelle, entre les rues Morales et Urquhart, sur 120 de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 303 et de l'autre partie du dit lot No. 304.

Conditions de la vente: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale, les billets devront être divisés par coupons.

Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs. 22 mars

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Jeudi, 17 avril prochain, à 10 heures du matin, j'exposerai en vente dans la rue Conti, No. 11, les effets mobiliers appartenant à la succession de feu James Hood.

Conditions: comptant. Par ordre de la cour, W F C DUPLESSIS, rég. 5 avril

$25 DE RECOMPENSE.

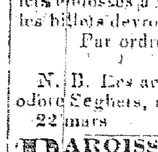

EST parti marron de la raffinerie de la Louisiane, le nègre **JACQUES**, domestique et cocher, âgé d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 6 pouces américains, parlant l'anglais et le français, il a une plaie à la jambe ... cassée, figure maigre; il avait sur lui un pantalon et habit de drap noir, un crêpe à son chapeau. S'adresser à MM. FORSTALL & CO. 23 déc

EN débarquement du navire français Ballochan, capitaine Dufour, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés : 40 barriques de Vin rouge vieux, petit Médoc. 4 avril J. B. & F. LABATUT.

EN débarquement du navire Balochan, et à vendre par Pre. Lafaye, rue Royale, No. 147, 31 futailles Eau-de-Vie assorties en gauleurs de futailles et qualités; 16 barriques vin rouge St. Emilion, 1er. cru; 40 barriques Vin blanc Barsac, Nerac, et Grave; 12 paniers de Champagne; 1000 paniers d'Anizette, le tout ayant droit au drawback. Et d'importation antérieure, un grand assortiment de Vins vieux des 1ère. qualités, St. Emilion, Camy Ponarai, Médoc, &c., ainsi que de l'Eau-de-vie. 4 avril PRE. LAFAYE.

A **VENDRE** arrivant de Bordeaux et en débarquement du Ballochan : 12 barriques Vin rouge Graves; 170 caisses do. do.; 25 paniers Champagne.

*D'Importation Antérieure.*

50 barriques Vin rouge Montferrant; 40 do. Talence; 20 do. Haut Talence; 12 do. Léoville et Pontet Canet ... qualité; 10 tierçons Vin blanc; 50 caisses Vin Château Margaux et Pontet Canet; 9 futailles huile de ... fin d'Amandes, Bouchons, Huile en paniers et Marasquin; 225 sacs Café de Rio Janeiro, par OSMIN BIGOURDAN, rue Toulouse, No. 23, entre Chartres et Levée. 4 avril

*Bureau de la Banque des Citoyens de la Louisiane.*

LES Souscripteurs au fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, sont priés de transmettre leurs titres au bureau de M. P. Soulé, avocat, rue St. Louis, [entre les rues Royale et Bourbon] afin que lesdits titres puissent être soumis aux conseillers ... par la Direction pour les examiner, et en faire leur rapport à la Banque, et que les hypothèques qui doivent garantir le paiement des *bonds* à émettre, soient immédiatement données.

Ceux des souscripteurs qui, à dater d'aujourd'hui, n'auront pas transmis leurs titres dans le delai de soixante jours (pour la ville) et quatre vingt dix jours (pour la campagne), seront considérés comme renonçant aux droits et privilèges qui pourraient résulter de leur souscription.

Nouvelle-Orléans, 22 mars 1834.
Par ordre de la Direction, U. BARAU, secrétaire. 24 mars—3m

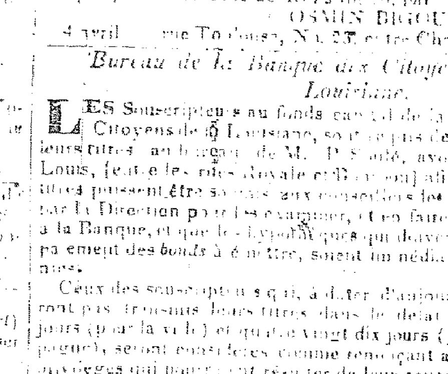

LECONS D'ECRITURES
*Données au No. 48, rue du Canal.*

T. P. & R. DOLBEAR informent respectueusement les personnes qui ont l'intention de prendre des leçons, de profiter du peu de temps qu'ils ont à rester en ville, attendu qu'ils partiront plutôt qu'ils le croyaient. 11 mars

PLANCHES DE CYPRE—6 000 pieds de planches, en débarquement et à vendre par TOURNE & BECKWITH, No. 28, Nouvelle-Levée. 24 mars

CHASSEURS A CHEVAL D'ORLEANS,

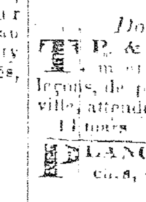

Vous monterez à cheval dimanche prochain, 13 avril, et vous viendrez former l'escadron au lieu ordinaire du rassemblement, à 7½ heures précises du matin.

Par ordre du commandant, H. C. CAMMACK, adjudant. 11 avril

JEUNE GARDE A CHEVAL
*GARDE A VOUS !!!*

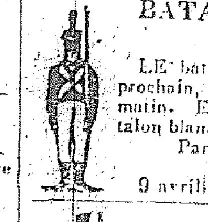

Vous êtes prévenus que la compagnie montera à cheval dimanche, 13 courant, à 8 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous, au domicile du capitaine. Equipement complet, veste bleue, revers et pantalon amarhante. Vous êtes requis de ne pas y manquer.

Par ordre du capitaine. M. MEILLEUR, maréchal des logis chef. 9 avril

BATAILLON D'ARTILLERIE,

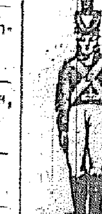

LE bataillon prendra les armes dimanche prochain, 13 du courant, à 8 heures précises du matin. Equipement complet, veste bleue, pantalon blanc.

Par ordre du major. AD. SCHREIBER, adjudant-major. 9 avril

*Grenadiers—Attention!!!*

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 13 du courant, à 7 heures et demie du matin, vous voudrez bien en conséquence vous rendre sur la Place d'Armes, lieu ordinaire du rendez vous de la compagnie, en uniforme et en bonne tenue, pantalon blanc, veste bleue. DUPERAIN, sergent-major. 8 avril

TIRAILLEURS LOUISIANAIS.
*ATTENTION!!!*

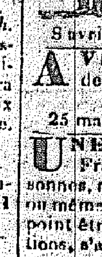

La compagnie prendra les armes dimanche prochain 13 avril, à 6 heures et demie du matin, en uniforme complet, habit bleu et pantalon blanc. La réunion aura lieu chez le capitaine. Par ordre du capitaine, F. LALOUETTE, sergent-major. 8 avril

A VENDRE—Tabac de Natchitoches, en carrottes de 4 et 10 livres, en gros et en détail. S'adresser à P. DUBERTRAND, rue St. Louis, No. 128. 25 mars

UNE DAME ayant l'intention de retourner en France, souhaiterait trouver à accompagner des personnes, auxquelles ses soins pourraient être nécessaires, ou même y conduire des enfans, ayant l'avantage de ne point être indisposée en mer. Pour plus amples informations, s'adresser chez MRS BATUT FRERES, rue Ste. Anne, entre Condé et Royale. 25 mars—1m

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Vente par le Régistre des Testamens—Lundi, 14 avril 1834, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Christopher Wilkinson Diggs, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre, situé au faubourg Annonciation, au-dessus de cette ville, avec toutes les bâtisses qui sont dessus consistant en une belle maison en briques, un magasin de dépôt &c. maintenant occupés par le Sr. E. D. Turner, comme un dépôt de merrains. Les dits terrains et bâtisses étant loués à raison de $4000 par an.

Le dit lot de terre ayant, (mesure anglaise) 356 pieds, 1-5 d'un pouce, sur une ligne parallèle et faisant face au chemin public qu'est rue de la Nouvelle Levée, 361 pieds, 6 pouces et 4-8 sur une ligne parallèle et faisant face à la rue Céleste, 255 pieds, 9 pouces et 2-8 sur une ligne parallèle et faisant face à la rue de la Vieille Levée, jusqu'à ce qu'il touche les limites de la propriété de Laurent Millaudon au coin des rues de la Vieille Levée et des Religieuses, là, formant un angle droit, et s'étendant de 85 pieds 3 pouces le long des limites de la propriété du dit Millaudon, parallèle à la rue Céleste, là, formant un angle droit, et s'étendant de 63 pieds 11 pouces et 3-8 le long des limites de la propriété de Louis Dédé, parallèle à la rue de la Vieille Levée, là formant un autre angle droit, et s'étendant de 42 pieds 7 pouces et 4-8 le long des limites de la propriété du dit Louis Dédé, parallèle à la rue Céleste, là formant un angle droit, et s'étendant de 127 pieds, 10 pouces et 1-8 le long des limites de la propriété du dit Louis Dédé, parallèle à la rue de la Nouvelle Levée, et 76 pieds 4 pouces et 4-8 sur une ligne parallèle et faisant face à la rue des Religieuses.

Un plan descriptif de la propriété ci-dessus mentionnée peut être vu en l'étude de Carlile Pollock, notaire public, jusqu'au 3 avril, al[ors] sera en suite exposé à la Bourse jusqu'au jour de la vente.

Conditions de la vente : 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

La propriété sera livrée à l'acquéreur le 1er. mai prochain, et pas avant, étant maintenant à bail, lequel bail expire ce jour.

Il est expressément entendu que le loyer provenant du dit bail, du jour de la vente au 1er. mai n'appartiendra pas à l'acquéreur; mais sera au profit des héritiers et co-propriétaires.

Par ordre de la cour, W F C DUPLESSIS, rég.

N. B. L'acte de vente sera passé devant Carlile Pollock, notaire, aux frais de l'acquéreur. 12 mars

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testamens—Lundi, 12 mai prochain, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu John Fronerty, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un Terrain, situé au faubourg Lafayette, paroisse de Jefferson, faisant partie du terrain désigné sur le plan original du dit faubourg, par le No. 17, et désigné par le No. 3, sur un plan particulier dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 20 juillet 1831; le dit terrain No. 3, ayant [mesure anglaise] 24 pieds 2 3-4 pouces de face à la ligne de la rue de la Levée, sur le chemin Public, et s'étendant en profondeur, de 99 pieds 3 pouces du côté de la propriété de Joseph Mossman, 60 pieds 1-2 pouce du côté de la rue Philippe, ... Davis, et 23 pieds ... avec les bâtisses qui s'y trouvent,

Conditions de la vente : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale. Par ordre de la cour. W. F. C. DUPLESSIS, rég. 10 av

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testamens—En vertu d'une commission à moi adressée par l'hon. juge de la paroisse d'Iberville, j'exposerai en vente à la Bourse, lundi, 12 mai, à midi, pour compte de la succession de feue Marianne Daly, décédée épouse de Vicance St. Amant, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un Terrain, situé au faubourg Lacourse, paroisse de la Nouvelle Orléans, dans la rue Apollon, entre la rue Poeyfarre et les limites de la propriété d'Escalier ... mesurant 60 pieds de face à la rue Apollo, sur 120 pieds de profondeur; le dit terrain sera vendu en deux portions égales, de 30 pieds de face chaque, sur toute la profondeur, conformément à un plan qui sera exhibé à la vente.

Conditions de la vente : Un tiers payable en mars 1835, un tiers en mars 1836, et la balance en mars 1837. L'acquéreur devra fournir ses billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale.

W. F. C. DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant ... Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 10 avril

AVIS.—Une loi ... incorporant une compagnie à l'effet d'améliorer le carré de la ville de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets, ayant passé à la dernière session de la législature et été promulguée, la Direction donne avis que les livres de souscriptions seront ouverts Lundi prochain, 17 du courant, en l'étude de Mr. Félix de Armas, encoignure des rues Royale et St. Louis, depuis neuf heures A. M. jusqu'à trois heures P. M. [illegible]

Le public est prié de prendre connaissance de la charte dont les dispositions principales ... acquisitions de terrains et constructions de maisons, indépendamment des autres pouvoirs donnés à la compagnie, seront limités dans les limites du carré proprement dit, savoir—rue de la Levée, rue du Canal, partie est, rue des Remparts, côté ... et rue de l'Esplanade, côté ouest.

Que les directeurs déclareront des dividendes tous les six mois, ou au moins tous les ans, sans pouvoir ... les agglomérer au capital, ou feront savoir aux actionnaires les causes pour lesquelles il n'y aurait point eu de dividendes de réalisés.

Que le fonds capital de la dite compagnie n'excédera pas ... million de piastres et ne pourra être moindre de cinquante mille piastres, divisé en actions de cent piastres chaque.

Que dès qu'il y aura cinquante mille piastres de souscrites, la compagnie sera réputée en opération.

Que le montant de la souscription est payable à 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois, en billets, le premier seulement endossé à la satisfaction de la direction.

Que la durée de la charte sera de vingt cinq ans, à moins que dix ans après la mise en opération, il ne plaise à une majorité des actionnaires de la dissoudre.

Que le montant de la souscription une fois rempli, les livres seront clos, sans qu'il y ait lieu à réduction du montant des actions.

J. F. CANONGE, H. R. DENIS, ALONZO MORPHY, ED. J. FORSTALL, F. GARDERE, N. O. LEBRETON, FELIX DE ARMAS, Directeurs. 13 mars.

AVIS
AUX AMATEURS D'ORNITHOLOGIE ET AUX CURIEUX.

LEBRETON, *Naturaliste* et professeur d'*Ornithologie*, arrivant du Mexique, a l'honneur d'annoncer aux habitans de cette ville, qu'il a apporté une superbe collection de ce qui est relatif à son art. Il possède un grand nombre d'*Oiseaux* et d'*Insectes* de diverses espèces, tous soigneusement empaillés, arangés en groupes, ou isolés, et placés avec goût sur des pots-à-fleurs. Il offre le tout à la curiosité des connaisseurs et du public en général, qui apprécieront la peine qu'il s'est donné pour se procurer ces différens sujets, qu'il vendra à des prix modérés.

Il est porteur de certificats des autorités de Rouen, sa patrie, attestant ses connaissances pour dépouiller, monter et empailler les *Oiseaux* et *Quadrupèdes*, en conservant leurs couleurs naturelles et en les préservant pendant de longues années.

Devant rester quelques mois dans ce pays, il donnera des leçons d'Ornithologie, à ceux qui désireraient s'instruire dans cette partie, depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi ; à sa demeure, rue St-Pierre, No. 139, entre les rues Dauphine et Bourgogne. 24 mars—4

DOYLE & MAY,
PEINTRES.

ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public, qu'ils ont transféré leur établissement du No. 77, au No. 45, de la rue de la Douane, tout près de la rue de Chartres, où ils continueront à exécuter tous les ouvrages de leur profession, et ils espèrent par la prompte exécution des demandes qui leur seront faites, et leurs prix modérés, mériter la continuation de l'encouragement du public.

Ils exécutent parfaitement les bois et les marbres ci-après nommés :

| BOIS. | MARBRES. |
|---|---|
| Acajou, Chêne de toutes qualités, | Egyptien noir, &c. |
| Erable, œil d'oiseau, | Gialla et antique. |
| Bois de satin, | Oriental ou vert antique. |
| Racine d'érable, | Jaspé. |
| Bois noirs, | Granite de Darby et du Potomac. |
| Rose, &c. | Marbre blanc italien, |
| Ebène, | de Sienne & Brocatello. |
| Orme, | Gris américain, &c. |

On peut en voir des échantillons à leur établissement, où se trouvent toujours à vendre, de l'huile, des vitres, du vernis, &c. 12 mars

$5 DE RECOMPENSE.

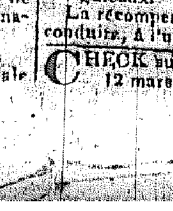

**PARTIE** maronne de chez son maître depuis le 20 novembre dernier, la négresse **EUPHROSINE**, âgée d'environ 22 ans, taille d'à peu près 4 pieds 10 pouces. Elle a emmené avec elle son enfant ROBERT, âgée de 8 ans; Euphrosine a dans une des mains un sein noir, on l'a apperçu du côté de l'habitation de M. Théodore Macarty, vendant des gâteaux.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la conduira, à l'une des geoles de cet Etat. 31 mars

CHECK sur New-York et Philadelphie, à vendre à la BANQUE DE L'UNION. 12 mars

Succession de Thomas O. Dawson.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication les raisons pour lesquelles le compte provisoire présenté par le Régister des Testaments, administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. 3 avril W. F. C. DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Attendu que Mulrony a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu James Mulrony, décédé ab intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour, 4 avril W. F. C. DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Attendu que Basile Beauregard a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Domingo de Arriola, décédé ab intestat ; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour, 4 avril W. F. C. DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Attendu que Thomas Cuculla a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Lorenzo de Córdova, décédé ab intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour. 4 avril W. F. C. DUPLESSIS, *Régister.*

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'hon. Chs. Maurian, juge—No. 7315—*P. Dubertrand contre ses créanciers.*—Pétition pour demander du temps.—Après avoir lu et entré la pétition et la cédule dans cette affaire, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu le samedi, 19 d'avril prochain, en l'étude de M. Octave de Armas, notaire public, pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et qu'en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses biens soient suspendues. Il est de plus ordonné que M. A. Morphy, soit nommé pour représenter les créanciers absens.

Par ordre de la cour, Bureau du Greffe, 17 mars 1834.
18 mars—10 3s. FR. BUISSON, dép. gr.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—24 mars 1834 —No. 7332—William Story *contre* ses créanciers—La pétition et cédule dans cette affaire ayant été lue et enrégistrée. Il est ordonné que les créanciers du dit pétitionnaire aient à paraître à la cour, le mardi, 15 d'avril prochain, afin d'y ... pourquoi la pétition du dépôt ... maintenant en prison, ne serait pas accordée, et pourquoi jusqu'à ... contre sa personne et ... suspendues.

Par ordre de la cour. 25 mars—7 2ps F. BUISSON, dép. gref.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'hon. Chs. Maurian, juge, ... 1834—No. 7334— [illegible] ... La cession des biens ... il est ordonné par la cour, qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Louis Feraud, not. pub. le Samedi 26 avril ... afin d'y délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et que jusqu'à ... toutes procédures contre sa personne, ses biens, soient suspendues. Il est de plus ordonné ... Mr. Robert Ellery, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la cour—Bureau du greffe. 25 mars —10 2ps P. A. GUYOL, Dép. Greff.

CAFE, THE, GENIEVRE, &c—sont ... de première qualité, ... 300 do. Young Hyson, ... barils ... whiskey ... de Hollande ... 10 caisses ... [illegible] ... de pâtes ... En magasin ... par HENRY ... 8 avril

VINS, EAU DE VIE, VINAIGRE, &c.

EN débarquement du ... Jeune Eugène, de Bordeaux, ... 340 barriques Vin rouge ... St. Estèphe, St. Julien, Pauillac, St. Emilion ... 75 barils Vin ... Barsac, Sauternes, ... 1500 caisses Vin rouge, ... St. Julien, Château Margaux ... 100 caisses ... 200 ... 50 caisses Genièvre ... 25 pipes ... Cognac; 50 barils Eau-de-Vie ... pour le marché mexicain; 30 barils Vinaigre de Vin ... 100 demi-jeannes ... 200 paniers d'Anizette ... 110 caisses ... 35 balles bouchons assortis, ... (... préparés.) 75 paniers Bouchons ..., Marasquin, Curaçao, Kirsch, Absinthe, &c. P. O. SORBE, rue Royale, No. 118. 8 avril—10

A VENDRE ... arrivant de Bordeaux ... 400 barriques vin rouge St. Estèphe, ... caisses ditto Vieux et Margaux, 260 do. do. Médoc, St-Julien et Médoc, d'importations précédentes: 70 paniers vin de Champagne, 1re. qualité ; 20 caisses vin de Bourgogne, Chambertin & Nuits; 3 barils vin Malaga, ... 1 caisse liqueurs Marasquin; 4 pipes d'Eau-de-vie Hollandaise, ... ; 3 do Eau-de-vie; 20 balles toiles françaises; 30 ditto coton écru de 28 po de large; 30 do. do. 37 do.; 1 caisse do blanc, 45 do; 1 ditto Cambrick; 3 ditto robes et collerettes brodées en mousseline suisse; 100 balles couvertures françaises 3 points ; 2 ditto ditto 12 do; 100 caisses sel raffiné en pains. 7 avril THEODORE NICOLET & Co.

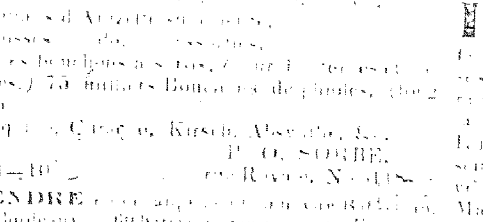

SYSTEME REDUITS DE MOITIE
*Et positivement limité au 28 d'avril, pour recevoir de nouveaux Elèves.*

W. C. DUHERTIS, maître d'écriture et de Sténographie en SIX LECONS, au No. 43, rue du Camp, encoignure Gravier, à la Nouvelle-Orléans.

Messieurs et Dames de la Nouvelle-Orléans, qui n'êtes point encore venus prendre de leçons et qui voulez suivre l'exemple de plusieurs de vos voisins qui ont acquis une fort jolie écriture en six leçons ou six heures, vous êtes priés de vous présenter de suite.

☞Afin de me mettre à la portée de tous ceux qui désirent profiter de mes leçons, j'ai réduit mes prix de moitié au lieu de $17 50, je ne demande que $8,75. Ceux qui désirent acquérir une belle main, ne négligeront pas cette occasion. W. C. D.

Mes chers Elèves—Sur le point de partir, je voudrais pouvoir promettre de vous faire une nouvelle visite ; mais me disposant à retourner à Londres, je ne pourrai avoir ce bonheur. J'emporterai avec moi un sentiment bien vif de reconnaissance pour toutes les marques d'estime que vous m'avez données. Je n'ai pas d'expressions pour exprimer ce que je ressens. En attendant, je vous prie, Mesdames et Messieurs, d'agréer l'assurance de l'estime et du respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre fidèle serviteur. WM. C. DUHERTIS.

☞On reçoit des élèves le jour et le soir. Les dames aux heures accoutumées.

☞Je préviens qu'on ait à me présenter tous mes comptes encoignure du Camp et Gravier d'ici au 28 d'avril, pour que je les paye. 3 avril W. C. D.

AVIS.

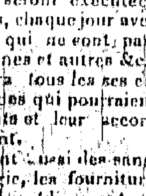

**M. BREHIER**, *Pharmacien*, prévient le public et ses amis en particulier, qu'il vient d'établir une pharmacie à l'encoignure des rues du Quartier et des Remparts.

On trouvera dans son établissement tous les objets qui concernent la pharmacie, telsque, Produits Chimiques et la Droguerie en gros et en détail.

Les prescriptions de Messieurs les médecins y seront exécutées avec soin et précision, et transportées, chaque jour avec exactitude au domicile des personnes qui ne sont pas en situation de faire elles mêmes les tisanes et autres &c.

Il fera tous les ses efforts pour satisfaire aux diverses demandes qui pourraient lui être faites par messieurs les habitants et leur accordera toutes les facilités pour le paiement.

Il tient aussi des sangsues de choix, des instruments de Chirurgie, les fournitures pour les dentistes &c. et toutes sortes de médicament. patentés de divers pays.

Il ne négligera rien pour mériter la confiance des personnes qui voudront bien s'adresser à lui; et prie celles qui le connaissent de vouloir bien la lui continuer. 31 mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & BRIGHT.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, il sera vendu à midi, à la Bourse Hewlett, Mardi, 29 avril 1834, les propriétés suivantes, dépendant de la succession de feu H. M. Myers.

1° Un Terrain, No. 1, de l'ilet 1, du faubourg des Religieuses, paroisse de Jefferson, mesurant 31 pieds 11 pouces de face sur la rue Félicité, sur 100 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur le côté avoisinant la rue Prytanée, 109 pieds sur la ligne de division du terrain No. 4, et 29 pieds 7 pouces sur la ligne du fond, le tout mesure anglaise.

2° Un Terrain No. 2, du même ilet, de 27 pieds 3 pouces de face, sur la rue Ste. Marie, sur 109 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur le côté avoisinant la rue Prytanée, et 106 pieds sur la ligne qui le sépare du No. 3, et 29 pieds 7 pouces sur la ligne de division du fond, le tout mesure anglaise.

Conditions—L'acquéreur se chargera du paiement de $212, 50 le 20 février 1835, et d'une pareille somme le 20 février 1836, pour lesquelles sommes le terrain reste hypothéqué. La balance à un an du jour de la vente, en billet endossé à satisfaction et portant hypothèque.

Aussi—Les deux morceaux de terre ci-après décrits, situés à Carrollton, désignés sur le plan, sous les Nos. 14 et 105. Le No. 14, a 127 pieds 6 pouces de face à la rue de la Levée, et 325 pieds sur la rue même, sur 512 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No. 13, et 780 pieds de profondeur et de face sur la rue Monroe, avec toute la portion de batture en face du dit terrain, désignée par la lettre O, sur le dit plan.

Le terrain No. 105, mesure 650 pieds sur la rue Hamilton, étant toute cette portion de terre comprise entre la ligne supérieure et les rues Septième, Huitième et Hamilton.

Conditions—$150 payable le 1er. mai 1834, l'acquéreur se chargera du paiement de $1129 pour lequel le terrain se trouve hypothéqué, payable par tiers en 1er. mai 1835, 1836 et 1837 et le surplus à un an à dater du jour de la vente, le tout en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale.

Aussi—Tout le morceau de terre situé dans le comté de la Mobile, Etat de l'Alabama, décrit comme suit, savoir: Le Terrain No. 84, sur Spring Hill, dans la Township 4, Rangée 2, Ouest, section 13, suivant le plan fait par Wills Roberts, contenant 5 arpens.

Conditions, à l'an de crédit, en billet endossé à satisfaction portant hypothèque. 28 mars

PAR TRICOU & CANONGE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du 1er. District Judiciaire de cet Etat, sous la date du 24 mars 1834, il sera vendu le samedi, 3 de mai prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, les propriétés suivantes appartenant à la société de François Dugue & Co., savoir :

PROPRIETES FONCIERES.

Un morceau de Terre situé dans la paroisse Jefferson, à 6 milles de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du Mississippi, mesurant deux arpents ou environ ... [illegible]

29 ESCLAVES—savoir :

Jacob, âgé de 30 ans, ... William, âgé de 30 ans, ... Isaac Johnson, âgé de 30 ans, ... Charles ... 30 ans, ... Henry Pope, de 25 ans, ... Augustin, de 55 ans, ... de 25 ans, ... Lubin, de 50 ans, ... de 50 ans, ... de 35 ans, ... Walter, de 26 ans, ... Davis de 45 ans ... [illegible]

Conditions de la vente ... 1, 2 et 3 ans ... [illegible]

Les actes de vente ... seront passés ... aux frais des acquéreurs.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

LUNDI, 21 ... à midi ..., il sera vendu à la Bourse Hewlett, 175 terrains situés ... [illegible]

Conditions. Un quart comptant, et la balance à 1, 2, et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de M. T. Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs, et à la charge par eux de se faire mettre en possession par le voyer de la ville. 1 avril

AVIS.

LA société de Harrison, Brown & Co. de cette ville a été dissoute le 1er courant à la mort de Thomas Dance, un des associés. A dater de cette époque les affaires seront continuées sous la même raison de commerce par les autres associés John C. Harrison, George A. Brown et Charles Clagg qui liquideront toutes les affaires concernant la première société. 10 avril.

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co., offrent à vendre ; 1000 sacs café vert de la Havane; 18 caisses sucre blanc; 5 do. brun; 500,000 cigarres de tout prix et de toutes qualités; 28 barriques vin de St. Julien; 12 do. Haut Brion; 40 do. Haut Talence; 50 do. vieux Montferrand; 4 do. Larose 1827; 4 do Branne Mouton de 1827; 4 do. Laffitte 1827; 500 caisses do. do. Médoc; 16 do. do. Curaçao; 12 pipes Brandi. 2 avril

DAMEJEANNES, BOUTEILLES &c.

**1500** DAMEJEANNES rondes de 5 1-2 gallons; 200 paniers Bouteilles françaises; 100 do. à Porter et à vin de Madère; 10 balles Bouchons; 500 paniers Anizette superfine de Bordeaux; 500 caisses raisins; 250 1-2 caisses do.; 50 barriques vin Bordeaux, différens crûs, reçus par les derniers arrivages, et à vendre par CARRIERE & BORDUZAT, rue St Louis, No. 11. 10 avril

AVIS.

ATTENDU que Martin Blache s'est adressé à moi pour faire annuller une hypothèque spéciale de six mille piastres, consentie par lui le 29 de juillet 1831, en l'étude de M. Théodore Seghers, notaire public, en qualité de Register des Testamens, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, sur un terrain et les bâtisses se trouvant dessus, situé rue des Remparts, entre Dumaine et Ste. Anne, Nouvelle-Orléans; de la contenance de trente pieds huit pouces de face, sur cent cinquante pieds de profondeur, mesure française.

Les présentes sont à l'effet de donner avis à tous ceux que cela concerne, d'avoir à déduire dans les quatre vingt dix jours qui suivront leur publication, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas radiée.

En foi de quoi j'ai signé le présente et y ai apposé le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le 8 d'avril 1834; l'an 58 de l'indépendance des Etats-Unis.

[L. S.] A. B. ROMAN,

Par le Gouverneur, GEORGE EUSTIS, Sécr. d'Etat. 10 av—30

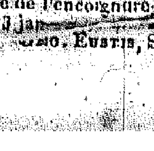

AVIS.—Les soussignés préviennent leurs amis et le public qu'ils viennent d'établir une Pharmacie sous la raison sociale de P. Landes et Joseph Lavenñe. Ils recevront les commandes de la ville et de la campagne. Ils espèrent que leur exactitude à les remplir et à fournir de bons médicamens, leur méritera la confiance des personnes qui s'adresseront à leur pharmacie, située rue de la Levée, No. 8, la 2ème maison après celle de l'encoignure par en bas du chemin à coulisses, ... 23 jan

... by the Governor: A B ROMAN. GEO. EUSTIS, Secretary of State. apr 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & BRIGHT.

IL sera vendu Samedi, 12 courant, à midi, à la Bourse Hewlett, un Lot de Terre, mesurant 38 pieds 5 pouces de face (mesure française) à la rue St. Claude, sur 150 pieds de profondeur (mesure française) borné d'un côté par le lot no. 6, et sur la profondeur par le lot no. 2, situé entre les rues St. Philippe et Ursulines; il y a sur le dit terrain, une maison briquetée entre poteaux, contenant quatre appartemens spacieux, deux cabinets, et deux galleries, devant et derrière, le tout est en bon état; c'est une des résidences les plus agréables de l'endroit; dans la cour se trouve une cuisine de quatre appartements; la cour est très élevée, et contient des puits de citernes. On peut aller la visiter.

Conditions—$1000 comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant Mr. H. Pedesclaux, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 4 avril

PAR HEWLETT & BRIGHT.

PAR ordre de l'hon. Cour des Preuves dans et pour la ville et la paroisse de la Nouvelle Orléans, il sera vendu le Samedi, 12 avril 1834, à midi, à la Bourse Hewlett, les effets suivants appartenant à la succession de J. T. McNeil, décédé, savoir:

Un jugement de la cour contre Robert McLowell, décédé, montant à 388 20-100, Trois cent quatre-vingt huit piastres et 20 cents, portant intérêt à 5 pour cent par an à dater du 14 novembre 1831, jusqu'à ce que paiement soit fait.

Un jugement de la cour contre ... de Stephen Tondeau, décédé, montant à $112 37, ... piastres et ... cents, portant intérêt à 5 pour cent par an, ... jusqu'à ce que paiement en soit fait.

Conditions ... [illegible]

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu ... prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, daté du 3 avril 1834, les esclaves ci-après décrits appartenant aux mineurs ...

AGGY, alias Lucy, âgée de 19 ans, bonne domestique, ...

CAROLINE, âgée de 13 ans, excellent sujet, négresse de confiance, ...

LOUISE, âgée de 1- ans, ... de maison, bonne gardienne d'enfans ...

BEN, âgé de ... ans.

Conditions—Un et deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Félix de Armas, Not. Pub. aux frais des acquéreurs. 5 avril

PAR ... & ...

JEUDI, ... à midi, à la Bourse ... Hewlett, ... de Terre, ... entre les rues St. Louis et ... [illegible] ... de Armas, not. 1 avril

PAR ... MILLAUDON.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, ... la Nouvelle Orléans, ... Samedi, ... à la Bourse de Hewlett, les esclaves ... [illegible] ... âgée de 30 ans, ... cuisinière ... [illegible]

Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés ... hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Mr. L. H..., not. pub. ... 4 avril

PAR ... GOUX.

EN vertu d'un ordre de la ... Cour des Preuves ..., il sera vendu ... 12 avril ... rue St ... une quantité de madriers, ... [illegible]

PAR ...

EN vertu d'un ... [illegible] ... 6 mois ... [illegible]

PAR ...

EN vertu ... Preuves ... à la Bourse Hewlett, ... [illegible]

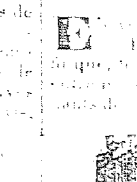

UNE HABITATION située à ... Bayou, ... [illegible]

... Un cabriolet et un harnais, deux mauvaises charettes; un cheval américain, ... mulets, cinq bœufs de traits, une paire de jeunes bœufs, quatre vaches et une taure.

CONDITIONS :

L'habitation à 1, 2 et 3 ans de terme : les esclaves à 1 et 2 ans. Les acquéreurs fourniront leurs billets par coupons endossés à satisfaction des vendeurs avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les animaux, charettes, &c. comptant. Ils seront vendus le même jour, à 10 heures du matin, chez Mr. Chauvin, chemin du Bayou, près la ville.

N. B.—Les actes de vente pardevant L. T. Caire, Notaire Public, aux frais des acquéreurs. 2 avril

EN débarquement du navire Eleanor, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné : 40 barriques Vin de ..., 25 caisses de Savon; 75 paniers Vermicelli. F. H. PETITPAIN, Chartres et Toulouse. 1 avril

**500** BARILS Farine; 150 Whiskey rectifié ; 50 barils do. ordinaire ; 50 barils Harengs; 50 do. Porc; 20 boucauds Jambons; 15 barils de Bœuf; 100 do. Pommes sèches ; reçus et à vendre par ORAIN & MIGNON, rue de la Nouvelle-Levée, No. 7. 27 mars

**20** ROUREAUX Cuir à semelle, à vendre chez ORAIN & MIGNON, rue de Nelle-Levée, No. 7. 5 avril

CAFE & CIGARRES—320 sacs petit café vert de la Havane; 300 milliers de cigarres de différentes qualités, en débarquement et à vendre par M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co, rue Toulouse, No. 27. 22 mars

MOUTARDE—213 pots et 300 douzaines de bouteilles moutarde première qualité, recemment reçu par le navire Chieftain, de Liverpool, et à vendre par HARRISON, BROWN & Co, rue Royale, No. 117. 18 mars

AUX ENTREPRENEURS.

LE soussigné vient de recevoir sur la Levée, une quantité de Pierres grès pour seuils, linteaux et pour toute sorte d'ouvrages de construction, qu'il a à vendre à des prix raisonnables.

Il a également fait un arrangement avec le propriétaire une carrière qui a un grand établissement à vapeur pour scier les pierres. On doit lui délivrer les pierres sous un mois d'ordre; ce qui le mettra à même d'avoir constamment à vendre une grande quantité de toutes espèces de pierres de construction. Pour voir les échantillons des pierres et de leur exécution, s'adresser à son établissement rue Royale, No. 292. S. LENKINS.

N. B. Il place les grilles et les dessus de cheminée construit les tombes et grave les inscriptions, le tout exécuté avec goût. 25 jan—a S. L.

RECU et à vendre par le soussigné : Catholicon de Potter W. W. garanti véritable; Farine d'orge et d'avoine de Robinson; Briquets de Lucifer, pâte de jujubes; Magnésie effervescente de Moxon; Sirop de callebasse; do. Pectoral balsamique; Bon Chocolat espagnol; Huile empyrumatique, excellent vermifuge pour les chevaux; Encre à marquer le linge; 3 barils Huile de palmachristi blanche 1ère qualité; 10 do. Alun; 15 do. Sel d'Epsom; 25 do. do. de Glauber; Extrait d'Absynthe 1ère. qualité, &c. A. A. PEYCHAUD, rue Royale, No. 123.

... nonge, J B Blache, ... net, and P Berlus, Esqrs.